

111

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1886.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1886

TROUVAILLES MONÉTAIRES

EN

DAUPHINÉ ET EN SAVOIE.

A M. R. CHALON, *président de la Société royale
de numismatique.*

MON CHER PRÉSIDENT ET AMI,

En mettant en ordre quelques papiers, j'ai retrouvé la note suivante qui n'a jamais, que je sache, été publiée et qui, malgré sa date déjà ancienne et par son rapprochement des autres découvertes signalées par moi en 1882 (1), peut acquérir une certaine valeur au point de vue des causes de ces enfouissements, si fréquemment exhumés dans notre province. Encore, n'en connaissons-nous qu'une partie. Je crois donc utile de l'enregistrer, en vous envoyant le maigre bilan d'une découverte faite, cette année-ci, sur les confins du département de l'Isère.

« Le 10 janvier 1856, en creusant un fossé dans une terre

(1) *Revue belge de numismatique*, 1882, p. 529.

appelée *les Gallisières*, propriété de M. Éloi Cottin, sur la route de la gare de Vinay (canton de Saint-Marcellin) (1), le nommé Ét^{ne} Penin, fermier de ladite propriété, découvrit un pot en terre grise contenant cent quarante-huit pièces de cuivre avec effigies romaines; huit pièces en argent de forme irrégulière; trois pendeloques en métal jaune, à l'une desquelles était encore adhérente une pierre verdâtre; une bague en argent, dans laquelle était enchassée une pierre bleue revêtue de quelques empreintes et assez semblable au bleu servant à azurer le linge; enfin, deux bracelets en argent, légèrement canelés et fendus au milieu pour pouvoir y passer la main. Tous ces objets furent vendus 200 francs au musée de Lyon (2). »

Sauf la détermination des monnaies de ce petit trésor, malheureusement interdite à l'inventeur et à son propriétaire, cette découverte est décrite avec toute l'intelligence que l'on peut attendre de gens qui n'ont pas le dessein de poser en *savants*, et il serait à désirer qu'en pareil cas on imitât ailleurs leur simplicité et leur peu de prétention à vouloir passer pour *connaisseurs* (3).

(1) Vinay est situé à 2 kilomètres environ de Cordière, hameau de l'Albenc où se fit, en 1882, la principale des découvertes mentionnées plus haut.

(2) Je tiens cette note de M^{lle} Cottin, fille du propriétaire susnommé, actuellement directrice de la poste à Saint-Geoire.

(3) Si j'ai attribué, — on sait pourquoi, — le *Trésor de l'Albenc* à un enfouissement hâtif commandé par les circonstances à un payeur militaire, je me garderai bien, cette fois, de ne pas voir dans celui-ci, découvert presque au même lieu, le dépôt confié à la terre par un particulier qui a voulu soustraire ainsi sa petite fortune et ses objets les plus précieux à la rapacité des armées ennemies, sur le passage desquelles il avait le malheur de se trouver.

Mais que dire de la note suivante que je trouve, sous la date du 17 février 1885, dans un petit journal de la région ? Sauf le poids, indicateur éloquent, quoique muet, d'un assez beau chiffre de ces monnaies du bas-empire (1), il n'y avait rien de sérieux dans cette lettre de faire part.

« Cinq ouvriers occupés à des défrichements sur le territoire de la commune d'Avressieu (Savoie), — près du Pont-de-Beauvoisin (Isère), — ont trouvé une urne recouverte d'une dalle, renfermant 15 kilogrammes de monnaies de métal rouge, portant l'effigie d'un *empereur* ou *roi*, et sur la face l'inscription suivante :

« IMP. PROBVS, P. F. AVG.

« Sur le côté opposé est représenté un *génie*, tenant de la main gauche un flambeau et de la droite un emblème qui est effacé par l'oxide. »

Un autre prétendait avoir reconnu, au revers d'une monnaie de Claude II, un *poulet* sur un autel!...

Et voilà tout ce qu'avaient pu nous apprendre des divulgateurs qui, très probablement, ont la prétention de *s'y connaître*!...

D'une part, on semblait dire que le trésor ne se composait que de monnaies du seul Probus ; et ce *génie* me paraissait aussi louche que le flambeau qu'on lui place

(1) On se rappelle que le *Trésor de l'Albenc* pesait 70 kilogrammes et renfermait de vingt-cinq à trente mille pièces ; donc, ce dernier trésor, constitué de monnaies semblables et de la même époque, devait proportionnellement se composer d'environ cinq mille pièces.

dans la main et sur la nature duquel on s'est certainement aussi mépris que sur le reste. D'autre part, vous conviendrez que le *poulet* est une perle !... N'aurait-on pas mieux fait de se taire sur tous ces détails-là et, en compensation, de nous donner la légende du revers qu'on a oublié de nous faire connaître ? Sur cinq mille pièces, il parait qu'on n'en a regardé qu'une ou deux ! Et encore...

Quand on me fit part de cette découverte, il n'était malheureusement plus temps de songer à l'étudier. Tout s'était éparpillé par l'inintelligence des ouvriers, soit dans les creusets des fondeurs, soit dans les vitrines des marchands de Lyon, soit enfin chez quelques curieux, entre les mains desquels un certain nombre de ces pièces se sont heureusement fixées. C'est ainsi que j'ai pu retrouver quarante-trois de ces monnaies chez M. Joseph Aragon, du Pont-de-Beauvoisin. Si je n'ai rencontré dans ce lot aucune médaille de Probus, du moins y ai-je constaté la présence de vingt-deux Gallien, une Salonine, dix-sept Claude II, un Tétricus, un Victorin et un Aurélien. Tout cela, bien entendu, avec des revers d'une désespérante banalité.

Vous conviendrez, mon cher Président, que de pareils comptes rendus des découvertes monétaires ne seraient pas faits pour avancer beaucoup les connaissances que nous attendons de la numismatique, ni surtout les déductions que nous voulons tirer des trouvailles fréquentes de notre région.

Heureusement, à côté des inepties de l'ignorance, un rapport, — sinon complet, du moins plus véridique et plus dans la note voulue, — nous fait connaître en partie

les détails qui peuvent intéresser notre curiosité, et ce sont les *Mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'histoire et d'archéologie* (1) qui, cette fois, nous les apportent sous la signature de M. L. Rabut, conservateur du Musée de Chambéry. Par malheur, il n'a pu avoir entre les mains qu'une portion de ce trésor, le médaillier de la ville n'ayant reçu qu'environ 2 kilogrammes de ces monnaies sur les 15 kilogrammes trouvés à Avressieu. Cette masse de monnaies, paraît-il, était contenue dans une sorte de chaudron en cuivre totalement oxidé, — actuellement dans l'une des vitrines du Musée, où je l'ai vu, il n'y a pas huit jours, — et ce chaudron était lui-même renfermé dans une amphore recouverte d'une dalle. C'est en défrichant un bois que cette découverte a été faite.

Comme toujours, les pièces de Gallien sont les plus nombreuses et, suivant son rapport, M. Rabut y a trouvé les revers *Legio prima italica*, *Legio secunda flavia*, *Septem pia*, *Septem felix*. Puis, numériquement, viennent celles de Claude II, parmi lesquelles dominent surtout les *Consecratio* aux types de l'aigle (2) et de l'autel enflammé. On y voit aussi de nombreux échantillons du monnayage d'Aurélien, de Probus, de Tacite, de Salonine et de Salonin.

Mais, comme moi, — dans la fameuse trouvaille de l'Albenc que je vous signalai en 1882, — M. Rabut n'a

(1) *Rapport fait à la séance du 8 mars 1885*; Chambéry, 1885, p. xxxviii.

(2) Le fameux *poulet* cité plus haut.

pu se rendre compte de la totalité du petit trésor d'Avres-sieu, et il ne m'est permis d'ajouter à la mince nomenclature que je viens d'en faire d'après lui, que celle qu'il donne aussi des vingt-huit pièces appartenant à la même découverte et qui lui ont été soumises par M. Mondet, conseiller à la cour d'appel de Chambéry. Parmi ces dernières figuraient quatre Gallien, aux revers de *Diana* et de *Liberalitas avg.*; une Salonine, au revers *Pudicitia*; un Salonin (*Iovi crescenti*); deux Claude II (*Virtus avg.*); trois Tacite (*Spes publica*, *Victoria gothica* et *Securitas avg.*), et sept Probus (*Iovi conservatori*, *Virtus avg.*, *Mars vltor*, *Æquitas avg.*, *Felicitas temp.*, etc.).

Les mieux conservées de ces monnaies sont celles d'Aurélien, qui sont des pièces saucées. Elles sont aux revers *Oriens avg.*, *Fortuna redvx*, *Concordia militvm*, *Iovi conservatori*, *Pietas avg* et *Romæ æternæ*.

Agréez, mon cher Président et ami, l'expression de mon respectueux attachement pour vous.

G. VALLIER.

Saint-Geoire (Isère), 15 août 1885.
